

Feuille d'information no 1

Mythes et réalités au sujet de l'alphabétisation et de l'acquisition de compétences en milieu de travail

De nombreux mythes entourent tant l'alphabétisation que l'acquisition de compétences essentielles. Certains ont été si souvent répétés qu'ils en sont devenus des légendes urbaines! Il est temps que les réalités prennent le dessus sur les mythes!

<i>Mythe</i>	<i>Réalité</i>
L'alphabétisation, c'est uniquement les capacités de lecture et d'écriture.	<p>Fait : L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA, 1996) définit l'alphabétisation comme étant la capacité à comprendre et utiliser de l'information écrite dans ses activités courantes, au travail et dans la communauté pour atteindre ses objectifs et développer ses connaissances et son potentiel.</p> <p>Fait : Le gouvernement du Canada reconnaît neuf compétences essentielles utilisées dans la vie quotidienne et dans la majorité des emplois :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Lecture d'un texte2. Utilisation de documents3. Notions de calcul4. Écriture5. Communication orale6. Travail d'équipe7. Apprentissage continu8. Capacité de raisonnement9. Utilisation d'un ordinateur <p>Au Canada, la sensibilisation des employeurs au terme « compétences essentielles » semble élevée. Près de quatre sur dix disent très bien comprendre ce concept. Cependant, une grande majorité d'entre eux croient qu'il serait plus exact de le décrire comme un ensemble de compétences minimales nécessaires pour accomplir un travail donné. En fait, les compétences essentielles sont plus que le minimum; elles sont cruciales pour bien faire n'importe quel travail.</p>

« Ces programmes d'éducation en milieu de travail ont eu un impact énorme sur les membres du SCFP. J'ai pu constater par moi-même les transformations positives. »

**– Paul Moist,
président national,
Syndicat canadien de
la fonction publique**



<i>Mythe</i>	<i>Réalité</i>
Si les travailleurs ont de faibles capacités de lecture et d'écriture, c'est de leur faute.	Fait : Plusieurs raisons empêchent les gens d'apprendre à bien lire et écrire. La pauvreté, les besoins d'apprentissage spéciaux, la situation géographique et les obligations familiales peuvent avoir un impact sur le contexte d'apprentissage. La possibilité d'avoir accès à des programmes d'éducation est aussi un autre facteur important.
Embaucher des employés ayant un diplôme de 12e année ou l'équivalent garantit qu'un travailleur aura les compétences dont une municipalité a besoin ainsi qu'une bonne base en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles.	Fait : L'endroit où les gens exploitent et améliorent le plus leurs capacités de lecture et d'écriture, c'est au travail. La chance d'utiliser ces capacités au travail peut en fait aider les travailleurs à maintenir et améliorer leurs compétences essentielles longtemps après qu'ils ont terminé leurs études. Fait : Quand les travailleurs ne lisent pas ou n'écrivent pas régulièrement, ils peuvent trouver que leurs capacités diminuent ou même disparaissent. Fait : Les industries en croissance exigent des niveaux élevés d'alphabétisation; les emplois à faible niveau de compétences sont en train de disparaître.
La faible productivité au Canada n'est attribuable qu'à la pénurie de main-d'oeuvre.	Fait : Selon une étude menée en 2005 par le Centre du savoir sur l'apprentissage et le milieu de travail du Conseil canadien sur l'apprentissage, un des éléments les plus déficients dans la productivité canadienne, ce sont les compétences des travailleurs adultes : il faut les améliorer.
Le taux d'immigration élevé du Canada est la cause du problème d'alphabétisation.	Fait : La majorité des nouveaux arrivants savent lire dans leur propre langue et ont des aptitudes mathématiques. En tant que néo-Canadiens, ils peuvent avoir besoin d'aide pour s'adapter aux deux langues officielles du Canada. Les programmes d'alphabétisation en milieu de travail et d'acquisition de compétences essentielles sont deux solutions possibles.
La formation est une activité d'entreprise « secondaire » qui ne se mesure pas et qui devrait donc être considérée comme un coût discrétionnaire. Elle a peu de chances d'apporter des avantages « substantiels » à l'entreprise.	Fait : L'introduction et l'adoption de programmes de formation mesurables et évaluables ont forcé les employeurs à réexaminer la contribution de la formation au succès de leur entreprise. Dans un récent sondage du Conference Board du Canada, 82 % des employeurs sondés affirmaient que l'amélioration de la santé et de la sécurité était attribuable à la mise en place d'un programme d'acquisition de compétences essentielles au travail (source : The Economic Benefits of Improving Literacy Skills in the Workplace, Conference Board du Canada, 2007)



Cette série de feuillets d'information est une initiative de l'Association canadienne des administrateurs municipaux. Pour en savoir plus sur ses efforts à soutenir les programmes d'alphabétisation en milieu de travail et d'acquisition de compétences essentielles, consulter son site web à

www.camacam.ca

